

atteint les trompes, et bien moins encore le péritoine par conséquent.

M. Vidal prie l'Académie de vouloir bien prendre tous ces faits en considération, et de les justifier par de nouvelles expériences. S'il a laissé de côté dans ce travail la question physiologique et surtout thérapeutique, c'est qu'il espère les reprendre prochainement et d'une manière complète.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1840. — Présidence de M. ROUX, vice-président.

Après la lecture du procès-verbal qui est adopté, M. Roux donne lecture d'une lettre de M. Bailly qui, pour cause de santé, envoie sa démission de la présidence. Après un court débat entre plusieurs membres, l'Académie adopte la proposition de M. Double qui demande que la démission de M. Bailly ne soit pas acceptée, et qu'une lettre lui soit adressée pour l'en instruire et le prier de conserver la présidence.

MM. SÉDILLOT et HUGNIER écrivent pour se porter comme candidats à la place vacante.

M. CHARRIÈRE envoie à l'Académie le modèle de ses dragues pour les noyés.

Ordre du jour. — Suite du mémoire sur l'état des Vaccinations en France en 1838.

M. VILLENEUVE achève la lecture de son rapport sur l'état des vaccinations en France en 1838. Cette deuxième partie du mémoire comprend les tableaux de vaccination répartis par départements. Il n'y a qu'un certain nombre de ces derniers qui aient fourni ces tableaux. L'opération a été très-généralement suivie de succès. Sur un nombre de 50,000 vaccinations dont les suites ont été notées, il n'y a guère eu que 500 insuccès. Quant au nombre des individus qui ont été pris de variole, après avoir été vaccinés, le nombre en a été de 911 à peu près; les renseignements que la commission a pu obtenir à cet égard ne sont qu'approximatifs.

L'Académie dans les instructions qu'elle a envoyées aux vaccinateurs des départements leur avait adressé plusieurs questions auxquelles ils ont répondu, mais avec des opinions bien diverses. Tous les rapports envoyés s'accordent à regarder comme un fait démontré la permanence d'action de la vaccine; parmi les 503 rapports, 68 font mention d'individus qui, portant des traces de vaccine très-légitime ont contracté la variole bien caractérisée. Plusieurs d'entre eux avaient été vaccinés quelques mois, quelques semaines avant l'éruption de la variole; mais dans la grande majorité des cas, les malades avaient 12, 25, 50 ans. C'était en général pendant des épidémies de variole que ces faits se sont présentés, et encore dans ces cas les individus vaccinés n'ont-ils été affectés que les derniers. Cette variole, chez des vaccinés, quoique bien caractérisée, n'a point été en général grave, et n'a presque point laissé de trace de son passage. 22 rapports établissent que tous les individus vaccinés n'ont offert que la varioloïde. 55 rapports ont constaté que dans les cas où la variole avait atteint des individus vaccinés ces individus n'offraient que des traces de vaccine illégitime.

Quelques rapports font mention de l'affaiblissement de la vertu préservative du vaccin par des transmissions successives; les uns attribuent cet affaiblissement à l'action de la syphilis, d'autres à certains tempéraments.

Les conclusions du rapport sont : 1° une vaccination régulière est un préservatif assuré contre la variole; 2° l'affaiblissement du pouvoir préservatif de la vaccine, loin d'être prouvé, est démenti par les faits; 3° la revaccination, qui d'ailleurs n'a pas d'inconvénients, ne doit pas devenir une règle générale, et est inutile; on doit tout faire pour encourager la propagation de la vaccine, et arriver à éteindre le fléau de la variole dans toute la France.

M. DUBOIS (d'Amiens) regarde les conclusions de ce rapport comme trop générales. La commission de vaccination n'a consulté que les documents français; ces documents, elle l'avoue elle-même, sont fort incomplets. L'Académie a nommé une autre commission, dont M. Emery est le rapporteur, et qui est chargée d'analyser non-seulement les documents français, mais aussi les documents étrangers. Il faut attendre, avant de poser les conclusions, que le travail de M. Emery soit terminé.

M. le rapporteur répond que la commission de vaccination était chargée de faire un rapport officiel sur l'état de la vaccination en France, pendant l'année 1838; qu'elle a fait ce travail sur les rapports envoyés des départements; que c'est le résumé de ces rapports qu'elle a voulu donner et que c'est uniquement d'après les faits contenus dans les rapports qu'elle a pris ces conclusions.

M. DOUBLE demande qu'on ajoute dans une des conclusions quelques mots pour prier M. le ministre de surveiller les comités de vaccine.

M. MOREAU demande qu'on fasse précéder les conclusions de ces mots : *Il résulte des faits observés cette année que, etc.*

Ces dernières modifications sont adoptées.

Pathologie chirurgicale. — *Considérations sur l'épiplocèle traumatique*; par M. LARREY, fils.

Nos lecteurs doivent se souvenir que, dans une des dernières séances, M. Larrey fils a présenté à l'Académie un homme portant une hernie de l'épiploon, suite d'un coup de couteau qui avait pénétré dans le ventre. L'expectation, des applications émollientes, puis quelques légères cauterisations, avaient suffi pour guérir complètement cet homme, et amener la disparition de la portion d'épiploon restée au-dehors. M. Larrey propose cette conduite comme règle générale. Il passe en revue les diverses méthodes de traitement employées du temps de l'Académie de chirurgie, et par les auteurs anciens, contre cet accident, et fait ressortir ce qu'elles offrent de déficient; il conclut à l'adoption de son procédé. MM. BÉRARD et CLOQUET sont chargés d'examiner ce travail.

*Spasme de l'urètre et changements éprouvés par les calculs dans la vessie.*

M. LEROY d'ÉTIOLLES lit un mémoire ainsi intitulé. Relativement aux changements qu'éprouvent dans la vessie les calculs lorsque les malades sont soumis à l'usage des eaux minérales alcalines, M. Le-

roy dit que ces calculs tantôt se chargent d'urate de chaux, tantôt de carbonate de chaux, tantôt d'urate de soude et de chaux. M. Quéven a trouvé du carbonate de chaux dans neuf calculs, appartenant à des malades qui avaient fait usage des eaux de Vichy. M. Martinet, médecin du département de la Creuze, a envoyé à M. Leroy un calcul qu'il a porté dans la vessie, et qui contient du carbonate de chaux. On espère, en général, par les eaux minérales alcalines, obtenir la dissolution des calculs par la formation d'urates alcalins. Or, M. Leroy a trouvé deux fois des calculs d'urate de soude tellement durs qu'ils étaient réfractaires à l'action des instruments de lithotritie.

*Observation de luxation du pied et de plaie du tronc veineux, brachio-céphalique gauche*; par M. THIERRY fils.

M. THIERRY présente un homme, âgé de 29 ans, de bonne constitution, qui, dans une chute sur les pieds, de deux mètres de hauteur, se luxa complètement le pied droit en dedans, sans fracture des malléoles. La malléole externe sortait à travers une plaie des téguments, faite, sans doute, par cet os lui-même. De concert avec quelques confrères, M. Thierry fit une première tentative de réduction, dont l'insuccès parut au chirurgien tenir au défaut de fixité de la force extensive, et aussi à des brides fibreuses, qui nécessitaient un débridement. Un bistouri boutonné agrandi en conséquence la plaie du côté externe de l'articulation, puis incisa toutes les parties fibreuses que le doigt, porté au fond de la plaie, put reconnaître; cela fait, la réduction put être assez facilement obtenue. Un bandage ordinaire des fractures de jambe, des lotions froides pendant les premiers temps, constituèrent tout le traitement. Pendant près de huit mois, des collections purulentes se montrèrent successivement autour de l'articulation et donnèrent souvent issue à des fragments d'os, débris de l'astragale. Des esquilles ont continué à sortir jusqu'en 1839. L'appareil de la jambe dut être laissé en place pendant neuf mois. Aujourd'hui la cicatrisation des plaies est parfaite, mais l'articulation est immobile.

*Plaie du tronc veineux brachio-céphalique gauche; hémorrhagie; mort.*

Obs. — Le 11 juin 1840, M. Thierry fut mandé en toute hâte pour arrêter une hémorrhagie. Il trouva le docteur Carpentier la main appuyée sur une plaie profonde que portait au col un homme de 45 ans, et qui lui avait été faite pour l'extirpation d'une tumeur, entreprise par un officier de santé, son médecin ordinaire. Ce dernier, après avoir extirpé en partie la tumeur qui au dire du malade semblait être un kyste plein de liquide comme sirupeux, voulut détacher des parties profondes la paroi postérieure; mais au premier coup de bistouri un flot de sang l'arrêta; troublé et ne pouvant se rendre maître de l'hémorrhagie, il envoya quérir à son aide le docteur Carpentier. La plaie qu'il avait faite parcourait obliquement en arrière et en haut la région latérale du col, et avait divisé le muscle sterno-mastoidien

TOME II. 4<sup>e</sup> s.

dans toute son épaisseur. Pour savoir d'où venait le sang, M. Thierry fit soulever les doigts qui comprimaient le fond de cette plaie, il jaillit aussitôt, mais en nappe, un flot de sang, moitié noir, moitié rouge. Les artères thyroïdiennes et la veine jugulaire interne parurent les vaisseaux ouverts. Pendant que le docteur Carpentier comprimait le fond de la plaie, M. Thierry lia quatre bouches artérielles peu volumineuses. L'angle inférieur de la plaie donnait toujours du sang. En y introduisant son doigt, M. Thierry le sentit pénétrer dans un vaisseau qu'il reconnut pour une veine, il crut que c'était la jugulaire interne. Avec une pince à torsion, il saisit une des lèvres de l'ouverture veineuse; l'autre lèvre fut saisie de la même façon, et les deux pinces étant croisées, de manière à porter en haut la lèvre inférieure, en bas la supérieure, et ayant subi un mouvement de demi-torsion, un fil fut placé derrière et solidement lié à deux nœuds. L'hémorrhagie fut arrêtée.

Le malade, pansé simplement, passa une assez bonne nuit, sauf quelques vomissements.

Le lendemain, il fut pris de violents frissons, et le 15 juin il succomba.

L'autopsie a démontré que la ligature avait porté sur le tronc veineux brachio-céphalique gauche, et n'avait compris que les bords de l'ouverture faite à la veine. Le calibre de celle-ci était conservé, et le cours du sang avait pu continuer après la ligature. La cavité de la veine était pleine de sang coulé lie de vin et comme purulent.

M. Thierry dans les réflexions qui terminent cette observation se demande si la torsion faite aux lèvres de l'ouverture veineuse ne serait point une cause de plus pour la phlébite. Il a vu par des expériences sur des chevaux que la torsion sur les veines était beaucoup plus dangereuse qu'appliquée aux artères. Transportant aux grosses artères le procédé mis en usage pour lier la plaie faite à la veine, il se demande encore si aux grandes artères ouvertes dans une petite étendue, on ne pourrait point espérer de fermer par ce procédé la plaie, en permettant au sang de traverser toujours le vaisseau. Cette pensée lui est venue par la connaissance de plusieurs faits dans lesquels des plaies, soit de veines, soit d'artères, se sont ainsi cicatrisées en laissant libre le calibre des vaisseaux blessés.

SÉANCE DU 15 JUILLET 1840. — PRÉSIDENT DE M. ROUX.

Après la lecture du procès-verbal qui ne soulève aucune réclamation, M. Roux annonce à l'Académie la mort du célèbre chirurgien Græfe, de Berlin.

ORDRE DU JOUR. — *Recherches sur les maladies des pays chauds*, par M. PALLAS.

M. DESPÔRTE occupe la tribune pour un rapport sur un mémoire de M. Pallas intitulé : *Recherches sur les maladies des pays chauds.*

L'auteur s'est attaché à saisir les causes particulières qui président à leur développement, et parmi elles, surtout, à l'influence de la constitution atmosphérique propre à ces climats. M. le rapporteur



a fait ressortir la nécessité de mieux connaître par l'analyse chimique les altérations que l'air subit aux environs des divers pays marécageux, et termine son rapport par les conclusions suivantes :

1<sup>o</sup> Nommer une commission permanente chargée d'étudier les marais, la nature des miasmes qu'ils répandent, et les moyens de neutraliser leur fâcheuse influence;

2<sup>o</sup> Demander aux trois ministres de l'intérieur, du commerce et de l'instruction publique les moyens de se livrer à cette étude.

M. DUPUY appuie ces conclusions, et ajoute que chaque année en France l'influence des marécages se fait sentir d'une façon meurtrière sur les animaux de toute espèce.

M. PELLETIER dit qu'il serait difficile à une commission prise au sein de l'Académie de se livrer à un pareil travail. Les déplacements et la longue absence qu'il exigerait sont incompatibles avec les devoirs de ses membres. Il propose de faire de ces questions des sujets de prix.

Sur la proposition de M. Baulé, les conclusions du rapport sont renvoyées au conseil d'administration.

*Expériences sur la vision distincte et la vision confuse, par M. GERDY.*

M. GERDY : Tous les physiologistes s'entendent pour accorder à l'œil une vision distincte et une vision confuse. La première s'appliquant successivement aux plus minimes détails d'un objet, permet d'en saisir tous les caractères physiques du ressort de la vue. Différente pour chaque individu, quelquefois pour les deux yeux d'un même individu, elle ne peut s'exercer dans le même temps que sur un point très-circonscrit, et c'est à elle que dans les sciences positives on doit le plus de notions intéressantes. Un seul œil ou les deux yeux peuvent être employés pour l'obtenir. Pour opérer avec rigueur, elle demande plusieurs conditions. Il faut que l'axe optique de l'organe qui agit, ou les deux axes optiques, à leur rencontre, tombent sur l'objet; et ce dernier encore doit être placé à une distance proportionnée aux lentilles oculaires. Alors l'image convenablement formée vient tomber sur un point de la rétine, le seul qui soit susceptible d'exercer la vision distincte. L'expérience suivante prouve que la vision distincte ne s'exerce que sur un point à la fois. Qu'on fasse autour d'un point central et aussi près de lui que possible un certain nombre d'autres points, également le plus rapprochés possible entre eux, puis qu'on regarde attentivement le point central, il sera dès lors impossible de compter en même temps le nombre de points voisins quoique si rapprochés. Il est encore facile de reconnaître pendant une lecture que si l'œil veut se fixer sur un seul point, il perdra bientôt la vision distincte des lignes voisines, des mots voisins, des lettres voisines, et même des différentes parties d'une même lettre.

Quelques services que nous rende la vision distincte, elle cesserait de nous paraître aussi admirable, si elle était l'unique propriété de notre œil. Des années nous deviendront nécessaires pour bien con-

naître l'objet le moins étendu; mais à côté d'elle se trouve la vision confuse, qui nous fournit chaque jour les notions les plus utiles et les jouissances les plus vives. Différente de la première, celle-ci s'accomplit dans chaque œil, à cause de la présence du nez, qui borne, de son côté, l'horizon pour chaque œil, la vision confuse a un champ bien plus vaste en dehors. Le grand nombre et la variété des objets qu'elle saisit à la fois lui permettent d'envoyer au cerveau des sensations bien plus nombreuses que la vision distincte. Bien souvent elle s'exerce à notre insu. Quand on lit, on croit voir distinctement chaque lettre, chaque mot même, et, le plus souvent, on ne fait que les deviner à l'aide de la vision confuse; on en a une preuve convaincante par la difficulté qu'on éprouve à lire, ou même à reconnaître les lettres en les prenant au rebours. Dans ce cas, c'est la vision distincte qui agit, et elle ne peut agir qu'avec lenteur. La vision confuse peut s'exercer dans le même temps que la vision distincte, et elle nous permet aussi de reconnaître les corps voisins de ceux qu'étudie la vision distincte, avant que cette dernière se soit appliquée à eux. Elle nous fournit assez de caractères généraux pour nous faire distinguer les espèces, mais elle s'arrête où commencent les nuances très-déliées. Elle permet de voir à la fois un très-grand nombre d'objets, en donne des notions très-multiples, mais peu précises. C'est à la vision confuse que nous devons de suivre une route sans trébucher aux obstacles qu'elle présente, alors que notre esprit est bien loin des choses environnantes. Dans quelques circonstances, la vision confuse devient supérieure à la vision distincte, par exemple, pour nous conduire au milieu d'un vaste champ; c'est alors que nous devons voir confusément le but vers lequel nous devons nous diriger.

M. ROCHOUX : Descartes, si je ne me trompe, a dit, le premier, qu'on ne voyait distinctement qu'un point à la fois, et cette opinion n'en est pas moins une erreur; le raisonnement seul peut le prouver. Ou bien on aperçoit distinctement un point mathématique, ce qui reviendrait à dire qu'on ne voit rien, puisque le point mathématique n'a point d'étendue; ou bien on aperçoit un point physique, et celui-ci ayant une étendue indéfiniment divisible; à quelle fraction de cette étendue s'arrêterait la vision distincte? Si la vision distincte ne s'arrêtait que sur un point, on mettrait des années à voir un paysage qu'on voit distinctement en un instant. Il y a longtemps qu'un philosophe a dit que la vue était une espèce de toucher, et cela est bien exact. Les images des objets viennent d'elles-mêmes frapper en même temps tous les points accessibles de la membrane sensible, qui les transmettant à la fois, permet de les distinguer tous ensemble.

M. GERDY, de crainte d'amener une trop longue discussion ne veut point, maintenant au moins, répondre à ces objections.

L'Académie entend successivement MM. Malgaigne et Hugier, candidats à la place vacante.

*De la maladie syphilitique sur les femmes enceintes et les nouvelles accouchées; par M. HUGIER.*

M. HUGIER, pour ce travail, a mis à contribution

127 observations, qu'il a recueillies à l'hôpital des vénériens, et toutes celles bien authentiques qu'il a trouvées sur la matière.

Les premier et deuxième paragraphes contiennent l'histoire des opinions médicales sur les influences exercées par la syphilis sur les femmes enceintes, et les modifications qu'éprouve cette maladie pendant la grossesse.

Dans le troisième, les avantages et les inconvénients des diverses méthodes mercurielles sont comparés entre eux, et ces dernières comparées aux méthodes non mercurielles.

Un quatrième paragraphe est consacré au pronostic de la syphilis pendant la grossesse. Les principales conclusions suivantes terminent ce mémoire :

De véritables pustules se développent sur la vulve, et comme symptôme primitif, et souvent comme seul élément primitif du chancre.

Les purgatifs doivent être proscrits chez les femmes enceintes syphilitiques.

La syphilis abandonnée à elle-même n'est pas une cause d'avortement aussi puissante qu'on le croit. Ce dernier arrive surtout aux femmes traitées par le mercure.

On a exagéré l'influence fâcheuse de la syphilis sur les suites de couches. Sur 127 femmes syphilitiques grosses, trois seulement sont mortes, et encore la mort pourrait s'expliquer par d'autres accidents.

Un traitement mercuriel pendant la grossesse ne met pas toujours l'enfant à l'abri de l'infection, ni la mère à l'abri de la récurrence, et ne paraît pas avoir beaucoup plus d'efficacité que le traitement sans mercure.

Le traitement mercuriel intérieur produit de nombreux accidents.

De toutes les préparations mercurielles à administrer aux femmes grosses, le sublimé est la pire, et doit être remplacé par les frictions mercurielles, qui produisent des accidents bien moins graves et moins nombreux.

De tous les accidents que la vérole traîne à sa suite, l'hérédité est le plus difficile à prévenir. Les enfants de parents syphilitiques au moment de la fécondation ou pendant la gestation devront subir un traitement.

Le traitement mercuriel administré à une mère nourrice ne guérit pas son enfant.

Le plus ordinairement, les symptômes syphilitiques apparaissent chez les nouveau-nés du troisième au vingt-cinquième jour, et même plus tard. Ainsi, les enfants-trouvés, envoyés en nourrice après la visite du médecin, faite au troisième jour, sont habituellement pris de syphilis quand on les a déclarés sains.

(Commissaires : MM. Baudelocque, Emery, Cullerier.)

*Examen des doctrines chirurgicales reçues sur l'étranglement des hernies; par M. MALGAIGNE.*

(Nous donnerons dans le prochain numéro l'analyse du mémoire de M. Malgaigne.)

*Anatomie pathologique. — Foie gras.*

M. BOUVIER présente une portion de foie gras bien caractérisé, et désire qu'on approfondisse sur cette pièce les caractères anatomiques de cette altération, si souvent confondue avec le foie simplement décoloré, et même avec le cirrrose. Pour en éclaircir la nature chimique, il a extrait de ce même foie, bouilli dans l'eau, une certaine quantité de graisse figée à la surface du liquide, après refroidissement, et il prie l'Académie de vouloir bien en faire l'analyse dans son laboratoire.

*Tumeur cancéreuse dans l'œsophage, comprenant le larynx et ayant nécessité la trachéotomie.*

M. BRICHETEAU donne verbalement l'histoire de cette observation.

Obs. — Un tambour de la garde nationale, âgé de 50 ans, de bonne santé, n'ayant jamais été malade, est pris le 1<sup>er</sup> janvier 1840 d'angine légère pour laquelle il est traité et guéri.

Vers la fin de mai, il éprouve de la difficulté à avaler, à respirer, et souffre dans la région du larynx, le col à ce niveau est légèrement tuméfié. L'examen de l'arrière-gorge par l'œil et le doigt ne découvre rien d'anormal. Un séton est cependant appliqué au col; des frictions d'iodure de plomb sont ordonnées, et le malade mis à l'usage de l'iodure de potassium. Ce traitement n'amena aucun soulagement.

Le 19 juin dernier, impossibilité complète d'avaler; suffocation imminente. Cette dernière fait craindre pour les jours du malade et décide à pratiquer la trachéotomie, et la respiration s'établit par la canule; mais la déglutition n'en demeura pas moins impossible.

Le 29 juin, le malade succomba. AUTOPSIE. — On a trouvé autour de l'œsophage et dans le tissu cellulaire qui le sépare du larynx une tumeur du volume de la moitié du poing, qui fermait complètement le premier de ces conduits, et qui, ayant refoulé l'épiglotte sur l'ouverture supérieure du larynx, avait produit la suffocation. Cette tumeur est formée d'un tissu dur, d'un gris cendré et évidemment squirrheux.

M. le docteur Thibert a reproduit par son procédé, et dans plusieurs pièces, la nature et les rapports de cette tumeur.

*Oignon traité avec le caustique par un pédicure; amputation dans la continuité du premier métatarsien; mort; par M. THIERRY.*

M. THIERRY communique l'observation d'une dame âgée de 66 ans qui, affectée d'un oignon sur la première articulation métatarso-phalangienne du pied droit, s'adressa à un pédicure. Celui-ci appliqua un caustique et promit la guérison en quinze jours. A cette époque, la malade, loin d'être guérie, mandait son médecin, avec lequel M. Roux se trouvait en consultation. Ils purent constater que l'arti-



culation était ouverte par la chute d'une eschare de la largeur de 30 c.; que les têtes du métatarsien et de la phalange étaient dénudées; de la fièvre, de l'insomnie et une abondante suppuration que le traitement émollient ne calmaient point firent penser à l'amputation. M. Roux, appelé fut de cet avis, et

l'opération fut pratiquée par M. Thierry. Le premier métatarsien fut scié dans sa continuité. La malade fut pansée pour obtenir la réunion immédiate; mais, quelques jours après, un érysipèle phlegmoneux envahit le pied, la jambe et la cuisse, et la malade succomba.

## E. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

### SYPHILIS,

*Poème en deux chants*, par BARTHÉLEMY, avec des notes par le D<sup>r</sup> GIRAudeau de SAINT-GERVAIS. 1 beau vol. Brux. Société Encyclographique.

Les poètes vont-ils déborder sur le domaine de la science? et parce que l'Académie française a porté son dernier choix sur un médecin, les littérateurs espèrent-ils à leur tour que, par une courtoisie réciproque, l'Académie de médecine les agrégera dans son sein, en accompagnant leur réception du chant burlesque de Molière: *dignus est intrare in nostro docto corpore*? On dirait que M. Barthélemy a conçu cette ambitieuse velléité, en publiant l'œuvre que nous annonçons. Non content de sa première incursion sur le territoire d'Esculape en traduisant d'abord un passage du célèbre poème de Fracastor, encouragé par cette heureuse tentative, il vient aujourd'hui, en son propre nom, et comme auteur original, attaquer cette matière ardue, même pour les praticiens, et jusqu'ici inabordable pour la poésie française. On dirait que l'ancien pontife de *Némésis* ne se plaît que dans les luttes difficiles, dans les sujets âpres et rudes à manier; il avoue même qu'une sorte de bizarrerie l'a poussé à son œuvre, et qu'à cette époque, où tous les genres sont épuisés, ou tous les sujets son *déflorés*, il n'est rien en littérature qui lui semble plus vierge que la *Syphilis*.

Ce poème s'adresse à la fois aux savants et aux gens du monde. Pour nous qui envisageons froidement toutes les parties de la science, et qui, dans nos études sur l'homme physique, dissertons avec philosophie sur l'état de ses organes, sans concevoir jamais ni honte ni scandale, nous aurions mauvaise grâce à reprocher à l'auteur la nature de la maladie qu'il a jugée propre à ses inspirations. Mais nous n'espérons pas pour lui la même tolérance du public littéraire qui, à tort ou à raison, s'effraie toujours d'une innovation hardie. Sur le titre seul de son livre, l'homme pudique froncera le sourcil, et dira, comme Boileau, que le *lecteur français veut être respecté*. Mais s'il parvient à surmonter cette première impression, s'il ne craint pas de jeter les yeux sur la première page de ce poème, nous affirmons qu'il poursuivra sa lecture jusqu'à la dernière, non-seulement sans rougeur ni scrupule, mais avec un étonnement satisfait, avec une conviction confirmée par chaque vers, qu'il tient entre les mains une œuvre de poésie et de morale. C'était là le nœud de la difficulté; il fallait parler de la *Syphilis*, et en parler chastement; M. Barthélemy est arrivé à cette solution à tel point, que le père de famille le plus austère peut livrer

cet ouvrage à son fils sans alarmer sa conscience, et l'encourager même à méditer sur les tableaux qu'il présente, tableaux hideux autant que salutaires.

Sans accuser l'auteur d'avoir abordé trop précipitamment un des deux systèmes aujourd'hui opposés dans la thérapeutique de cette affection, et d'avoir tranché la question d'une manière plus absolue qu'il n'appartient à un homme de lettres, nous nous contenterons, pour donner une idée de sa manière, de citer au hasard quelques passages.

Voici comment, dès son début, il résume en peu de mots l'histoire de cette terrible maladie qui a tant soulevé de controverses, et sur laquelle on a écrit tant de volumes :

Soit que ce mal impur, dès le berceau des âges,  
Ait sur le genre humain ramené ses ravages,  
Et qu'il ait, sans relâche, asservi l'univers,  
Sous différente forme et sous des noms divers,  
Ou que, tel qu'un volcan qui brise son cratère,  
Il ait par intervalle éclaté sur la terre;  
Soit qu'il ait pris son vol, depuis un temps moins long,  
De ce monde inconnu que devina Colomb;  
Et que, vengeant sur nous sa liberté mourante,  
L'Amérique ait conquis l'Europe conquérante;  
Sans chercher, en fouillant les siècles ténébreux,  
S'il provient des Romains, des Grecs ou des Hébreux,  
S'il a franchi d'un bond les flots de l'Atlantique,  
S'il est de sang moderne ou d'origine antique,  
Sans juger, au hasard, sur des bruits incertains,  
S'il est fils des Français ou des Napolitains;  
Quel qu'il soit, en un mot, il faut le reconnaître,  
Tout fléchit aujourd'hui sous ce terrible maître;  
La terre est son domaine, et, depuis trois cents ans  
Qu'il épanche sur nous ses horribles présents,  
De la zone torride aux deux zones polaires,  
Peuples des continents, archipels d'insulaire,  
Jusqu'en Océanie, en ces brumeux climats  
Où Durville a montré la pointe de ses mâts,  
Invisible et présent, comme l'air qu'on respire,  
Ce grand empoisonneur tient tout sous son empire.  
Nulle digue qui puisse arrêter ce torrent;  
Il saisit, à la fois, le docte et l'ignorant,  
Le riche en son hôtel, le pauvre en sa cabane,  
L'impie et l'homme saint qu'abrite la soutane,  
Le vieillard, l'enfant même, atteint souvent d'un mal  
Dont il n'est pas lavé par le flot baptismal;  
Et peut-être aujourd'hui, parmi l'espèce humaine,  
Il n'est pas un seul homme, et dans l'homme une veine  
Où, quoique bien souvent encor non révélé,  
Le virus destructeur ne soit inoculé.  
Ne cherchons pas ailleurs la cause originaire,